



ASSOCIATION DE SECOURS MUTUELS PAR EXCELLENCE

AVIS DE CONTRIBUTION

On trouvera dans une autre page du "Bulletin," les avis officiels des appels ci-dessous, lesquels sont dus et payables au trésorier du bureau principal ou de la succursale, où chaque sociétaire est inscrit, le ou avant le jour de la dernière assemblée régulière de ce mois.

Pour le bureau principal, la dernière assemblée mensuelle a lieu le dernier mardi de chaque mois, à huit heures du soir.

Les sociétaires inscrits au bureau principal et qui résident dans une localité où est établi un bureau de perception, doivent faire, le ou avant, le dernier mardi de ce mois, le versement des appels ci-dessous au percepteur pour cette localité.

Contribution pour décès de sociétaires, appel No 62....	\$ 1 40
Contribution mensuelle.....	0 10
Total.....	\$1 50

Les membres inscrits dans les bureaux de perception ne doivent pas oublier que leurs contributions sont payables au bureau du percepteur, et que ce dernier n'est pas tenu d'aller les collecter à domicile. S'il le fait, c'est par pure complaisance, et les sociétaires qui seraient en retard par le défaut du percepteur de se rendre à leurs domiciles, s'exposent à être exclus de la participation aux bénéfices.

AVIS

Plusieurs membres nous écrivent nous demandant quand les secours en maladie seront rétablis. Nous répondons à toutes ces demandes de renseignements, mais nous croyons qu'un avis général devrait suffire.

Les secours seront rétablis, par résolution du Bureau Principal, lorsque les décès auront tous été payés. Les membres seront informés par le *Bulletin* du temps où la caisse des secours recommencera à fonctionner. Tout le monde est prié de tenir compte de cet avis.

A une séance du bureau de direction de la S. B. S. R. tenue en conformité des règlements, le vingt-quatre février 1898, il a été Résolu :

1. Attendu que, par la clause 2, art. 2, des règlements, il est loisible au bureau de direction de déclarer qu'une occupation est dangereuse et exclut de l'admission dans la S. B. S. R.
2. Attendu que cette clause s'applique aux sociétaires qu., lors de leur admission, ne se livraient pas aux occupations réputées dangereuses ou déclarées telles par résolution du bureau de direction.
3. Attendu qu'il importe de déclarer que l'occupation de mineur dans les territoires du Klondyke est dangereuse et exclut de l'admission dans la S. B. S. R.
4. Que tout sociétaire qui se livre à l'occupation de mineur dans les territoires du Klondyke, sans en obtenir préalablement la permission du bureau de direction, est ipso facto déchu de tous ses droits de sociétaire.

P. BOUFFARD,
Secrétaire.

Vraie copie
Québec, 25 février 1898.

ETAT DE LA CAISSE GÉNÉRALE LE 18 MAI 1898

RECETTES

Balance en caisse et en banque le 20 avril 1898.....	\$2,551 90
Bulletin.....	0 50
Divers.....	12 50
Loyer (Dr J.-A. Morin).....	36 00
Contributions aux malades.....	18 35
do aux veufs.....	0 90
do aux héritiers.....	847 00
Succursale No 6 acompte sur charte.....	5 49
<i>Total des recettes.....</i>	<i>\$ 920 74</i>
<i>Total.....</i>	<i>\$3,472 64</i>

1898

DÉBOURSÉS

Avril 28 No 20 The Bell Telephone 6 mois d'abonnement.....	17 50
" 29 " 21 Dussault & Proulx, 1000 blancs de lettres.....	3 00
" " 22 Héritiers Maxime Pelletier, St-Pamphile.....	667 00
" 30 " 23 Dussault & Proulx, bulletin de mai.....	10 00
" " 24 Commissions aux percepteurs.....	40 90
Mai 6 " 25 Dr J. A. Morin, honoraires comme commissaire enquêteur <i>in re</i> Alex Bêtit.....	15 00
" 14 " 26 Héritiers Frs Xavier Turcotte St-Sauveur.....	1000 00
" " 27 Entretien des bureaux, collections de chèques, etc.....	6 15
" " 28 Salaires des employés, 4 semaines.....	74 00
" 17 " 29 J. Ed. Philibert.....	1 50
" " 30 Geo. Vézina.....	1 50
" 18 " 31 Frais de port.....	4 17
<i>Total des déboursés.....</i>	<i>1,840 72</i>

Balance au 18 mai 1898 :—

Dépôt à la Banque de Québec, (Suc. St-Roch) folio 468..	\$ 889 46
Dépôt à la Caisse d'Économie N.-D. H.-V., folio 26,682.	200 00
En caisse.....	542 46
<i>Total en banque et en caisse.....</i>	<i>\$1,631 92</i>
<i>Total.....</i>	<i>\$3,472 64</i>

E. & O. E.

EDM. CORRIVEAU,

Comptable

D. O. GOULET,

Trésorier-Général

Québec, 18 mai 1898.

Certifié correct

J. ED. PHILIBERT,

GEO. VEZINA,

Auditeurs.

Québec 25 mai 1898

CONVENTION ANNUELLE

Tenue dans la salle de la Société, à St-Roch, Québec

JEUDI, LE 26 MAI 1898

DÉLIBÉRATIONS

A huit heures p. m., M. Joseph Dussault, président prend le fauteuil et déclare la convention en séance.

Les délégués présents à la convention, sont : Messieurs

Arel, Séraphim	Mercier, J. A.
Audibert, Edouard	Morin, Dr J. A.
Beaulé, Pierre	Ouellet, Alfred
Bernier, C. E.	Ouellet, Onézime
Bissonnette, Ferdinand	Portugais, Olivier
Blouin, J.-B.	Fatoine, Jean
Bouffard, Pierre, N. P.	
Couillard, Octave	Richard, J. B.
Dussault, Joseph	Robitaille, J. B.
Fiset, L. N.	Robitaille, L. P.
Grenier, Charles	Royer, Laurent
Guay, Alexis	
Huppé, Joseph	Sirois, J. E.
Laliberté, Edouard	St-Cyr, Wilbrod
Lefrançois, Joseph	
Létourneau, Georges	Tremblay, Ovide
Lortie, François	Turcotte, Solime
Mathieu, François	Turcotte, Jos.-P., avocat
	Vaillancourt, Ovide
	Valière, Alexandre
	W. Ich. Damasc

DISCOURS DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

MM. LES DÉLÉGUÉS,

La constitution vous réunit ici ce soir, pour choisir les personnes devant composer le bureau de direction pour les douze prochains mois; à tous, tant personnellement qu'en votre qualité officielle de délégués, je souhaite la plus cordiale bienvenue.

Les divers états et rapports qui vous seront soumis vous feront connaître exactement la position financière de la Société.

Comme vous le savez déjà, messieurs, le Bureau Principal, sur l'avis du bureau de direction, a, le premier juin dernier (1897), suspendu les secours en maladie, dans le but de mettre le bureau de direction en état de payer plus promptement les indemnités de décès. Cette mesure qui, dans notre opinion, devait nous permettre d'acquitter deux décès par mois, sans augmenter la contribution, n'a pas atteint le résultat prévu. La conséquence en a été que nous avons perdu un nombre de membres beaucoup plus considérable que celui que nous avions prévu. Nous n'en avons pas moins continué de payer régulièrement aux héritiers les indemnités auxquelles ils avaient droit en vertu des règlements.

Voici la liste des décès que nous avons eus depuis le premier mars 1896 jusqu'au 28 février 1898 :

LISTE DES MEMBRES DÉCÉDÉS, DEPUIS LE 1er MARS 1896 JUSQU'AU 28 FÉVRIER 1897.

Nos	NOMS ET PRÉNOMS	RÉSIDENCES	Date du décès
1	Cléophas Couture.....	St Charles.....	18 mars 1896
2	J.-J. Barbeau.....	St. Roch de Québec.....	23 mars "
3	T. Dupuis dit St-Michel.....	St. Sauveur de Québec.....	13 avril "
4	Jos. Brouseau.....	Québec.....	2 mai "
5	Jos. Toussaint.....	St Sauveur de Québec.....	9 mai "
6	Adjutor Montminy.....	St. Joseph de Lévis.....	11 mai "
7	P. I. Sylvestre.....	St. Hénédine.....	21 juin "
8	Nazaire Dubois.....	St. Sauveur de Québec.....	15 juin "
9	Jos. Geo. Jobin.....	Lévis.....	1 août "
10	J. O. H. Laganière.....	Ste. Anne de la Pêrade.....	10 juillet "
11	Alfred Godet.....	Québec.....	1 sept. "
12	Jos. Pourtier.....	do.....	24 oct. "
13	Jos. T. Duchaine.....	Beauport.....	17 oct. "
14	Jos Aug. Côté.....	Ste. Flavie Station.....	31 oct. "
15	Frs. Chrétien.....	St. Hénédine.....	6 nov. "
16	J.-B. L'Heureux.....	St. Ambroise.....	13 nov. "
17	Amb Demers.....	St. Nicolas.....	1 nov. "
18	Frs Turcotte.....	St. Sauveur de Québec.....	30 nov. "
19	Onéz. Hardy.....	Beauport.....	28 déc. "
20	Fréd. Linteau.....	Montréal.....	3 janv. 1887
21	Félix Darveau.....	St. Ambroise.....	7 fév. "
22	Etienne Rochon.....	Montréal.....	21 fév. "

Les 22 décès ci-dessus ont tous été payés.

LISTE DES MEMBRES DÉCÉDÉS DEPUIS LE 1er MARS 97 JUSQU'AU 28 FÉVRIER 98.

Nos.	NOMS ET PRÉNOMS	RÉSIDENCES	Date du décès
1	Philéas Dussault.....	St-Alban.....	9 mars 1897
2	Max. Pelletier.....	St-Pamphile.....	24 mars "
3	Ignace Racine.....	St-Férol.....	3 avril "
4	Didyme Simard.....	Baie St-Paul.....	25 mai "
5	Théo. Gammond.....	Québec.....	30 mai "
6	Ed. Plamondon.....	do.....	2 juin "
7	J.-B. Robitaille jr.....	do.....	9 juin "
8	Théodore Giffard.....	Limoilou.....	6 juil. "
9	Jacques Legaré.....	Québec.....	23 juil. "
10	Z. Marquis.....	do.....	18 août "
11	F.-X. Prémont.....	do.....	21 oct. "
12	Ernest Ouellet.....	do.....	6 nov. "
13	Jos. Morin.....	St-Romuald.....	13 nov. "
14	J.-O. Fiset.....	Québec.....	22 fév. 1898

Les trois premiers décès ci-dessus ont été payés ; le quatrième est prélevé et sera payé très prochainement.

Il reste à prélever dix décès qui devront être payés dans le cours de la présente année.

L'expérience des deux dernières années démontre l'importance qu'il y a pour une société de secours mutuels comme la nôtre d'avoir un fonds de réserve.

Le seul moyen efficace de l'obtenir est d'établir une échelle de contribution basée sur l'âge. Les règlements devraient être modifiés en conséquence.

Durant l'année qui vient de finir, nous avons transformé en bureaux de perception un bon nombre de succursales, à tel point qu'il n'en existe plus que deux à l'heure qu'il est ; encore devront-elles disparaître prochainement pour faire place à des bureaux de perception, ce qui est moins dispendieux et permet d'exercer un contrôle plus efficace.

Une fois les succursales toutes transformées en bureaux de perception, la convention n'a plus sa raison d'être ; les règlements devront être modifiés de manière à ce que les officiers soient élus à l'assemblée annuelle où ils rendront compte de leur administration.

En terminant, je remercie les membres et les délégués pour la confiance qu'ils m'ont tant de fois donnée depuis 1890, en me rééluisant sans interruption président de la Société Bienveillante St-Roch. Il me serait impossible d'accepter un nouveau terme d'office, en supposant que vous auriez la complaisance de me l'offrir, et je vous prie de m'éviter le regret d'un refus plus catégorique en ne me mettant pas en nomination. Je reste de cœur et de dévouement membre de la Société Bienveillante St-Roch, à laquelle j'ai consacré avec satisfaction quelques-unes des meilleures années de ma vie.

JOSEPH DUSSAULT,
Président.

RAPPORT DU TRÉSORIER

MM. les délégués de la Société Bienveillante St-Roch

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les opérations financières de la Société pour l'exercice terminé le 28 février dernier.

Durant l'année qui vient de finir, les recettes et les déboursés de la Caisse Générale ont été comme suit :

RÉCAPITULATION de la Caisse Générale pour l'année commençant le 1er mars 1897 et finissant le 28 février 1898.

RECETTES

Caisse, le 15 mars 1897.....	\$	1,550 59
Certificat de Membres.....	15 25	
Intérêts.....	23 70	
Comptes sur Chartes.....	36 09	
Divers.....	45 09	
Bulletin.....	213 25	
Impôts de l'immeuble.....	279 48	
La Banque Nationale.....	785 00	
Reçu du Bureau Principal.....	902 81	
Contributions aux veufs.....	1,020 57	
do aux malades.....	7,531 87	
do aux héritiers.....	12,924 75	

Total des recettes..... 23,777 86

Grand total..... 23,328 45

DÉBOURSÉS

Luminaire.....	8 64
Prêt à la Succursale No 5.....	10 00
Ameublement.....	11 34
Remboursements.....	12 37
Profits et pertes.....	12 90
Revisions d'examinés.....	14 25
Convention.....	22 00
Prêt à la Succursale No 3.....	28 15
Combustible.....	30 20
Papeterie.....	34 20
Impressions, reliures etc.....	35 20
Téléphone.....	36 25
Prêt à la Succursale No 6.....	10 00
Auditeurs.....	41 00
Frais de quittances, d'enquêtes etc.....	49 92
Entretien des bureaux.....	64 75
Taxes de l'immeuble.....	82 08
Escomptes et change de chèques etc.....	93 91
Frais de port.....	117 41
Immeuble.....	136 60
Frais de déplacement.....	137 88
Divers.....	114 42
Règlements.....	180 00
Bulletin (impression du).....	215 66
Propositions de membres.....	286 90
Médecins visiteurs.....	432 56
Dépenses légales.....	520 63
Billet payable.....	785 00
Commissions aux percepteurs.....	1,061 35
Salaires des employés.....	1,790 00
Allocations aux veufs.....	1,150 00
do aux malades.....	3,402 00
do aux héritiers.....	11,750 00

Total des déboursés..... 22,740 57

Par balance le 17 mars 1898..... 2,587 88

Grand total..... \$ 23,328 45

E. & O. E.

EDMOND CORRIVEAU,
Comptable.

D. O. GOULET,
Trésorier

Examiné et trouvé correct.

Québec 15 avril, 1898. J. ED. PHILIBERT, }
GEO. VEZINA, } *Auditeurs*

BILAN 1897-98

ACTIF

Caisse (le 17 mars 1898).....	\$ 2,587 88
Immeuble.....	3,259 09
Ameublement.....	812 51
Marchandises.....	117 30
Certificats de membres.....	116 00
Chartes.....	71 54
Règlements.....	46 45
Impressions, reliures etc.....	20 00
Papeterie.....	15 97
Livrets.....	12 90
Bureau Principal.....	68 06
Succursale No 6.....	16 24
do 18.....	12 89
do 10.....	7 85
do 12.....	1 02

\$7,165 70

PASSIF

G.-R. Renfrew.....	1,500 00
Capital net.....	5,665 70

7,165 70

E. & O. E.

EDMOND CORRIVEAU,
Comptable.

D.-O. GOULET,
Trésorier

Examiné et trouvé correct

Québec, 15 avril 1898. J.-E. PHILIBERT, }
GEO. VEZINA, } *Auditeurs*

RAPPORT DES AUDITEURS

Les soussignés ont l'honneur de faire rapport qu'ils ont examiné et vérifié mensuellement les pièces justificatives fournies par le trésorier, ainsi que les entrées faites dans les livres généraux de la Société, pour l'année finissant le 28 février dernier, et certifient avoir trouvé le tout correct.

Il leur fait plaisir en même temps de constater que tous les livres qui leur ont été soumis pour audition sont tenus dans un ordre parfait et font le plus grand honneur à la Société.

Le tout humblement soumis,

J.-ED. PHILIBERT,
GEO. VÉZINA,
Auditeurs.

Québec, 15 avril 1898.

Puis M. Jos. Lefrançois, propose, secondé par M. Jean Patoine, que les différents rapports soumis par le président soient adoptés.

Il est procédé ensuite à la nomination d'un président de l'élection et de deux scrutateurs

Proposé par M. Solyme Turcotte, secondé par M. J. B. Robitaille:

Que M. J. Eustache Sirois soit élu président d'élection.
Adopté unanimement.

Proposé par M. Jos. Turcotte, secondé par M. L. P. Robitaille :

Que MM. C. E. Bernier, et L. N. Fiset, agissent comme scrutateurs de la présente élection.
Adopté unanimement.

M. J. E. Sirois, après avoir pris le fauteuil, donne la liste des officiers et directeurs à élire, savoir :

Un président, un premier et un deuxième vice-président, un secrétaire, un assistant-secrétaire, un trésorier, un assistant-trésorier, un bibliothécaire, un assistant-bibliothécaire, un commissaire-ordonnateur un assistant-commissaire-ordonnateurs et cinq directeurs.

Il est ensuite proposé par M. Joseph Dussault, secondé par M. Edouard Audibert :

Que M. L. P. Robitaille soit élu président de cette société.
Adopté unanimement

Proposé par M. Chs. Grenier, secondé par M. F. X. Mathieu :

Que M. J. A. Mercier soit élu 1er vice-président de cette société.
Adopté unanimement.

Proposé par M. François Lortie, secondé par M. Joseph Huppé :

Que M. Jos. Therrien, soit élu deuxième vice-président de cette société.
Adopté unanimement.

Proposé par M. Joseph Dussault, secondé par M. P. Bouffard :

Que M. C. E. Nolet soit élu secrétaire de cette société.
Adopté unanimement.

Proposé par M. Edouard Audibert, secondé par M. Alfred Ouellet :

Que M. André Bouchard soit élu assistant-secrétaire de cette société.
Adopté unanimement.

Proposé par M. Joseph Dussault, secondé par M. C. E. Bernier :

Que M. L. T. Lefebvre soit élu trésorier de cette société.
Adopté unanimement.

Proposé par M. Damase Welch, secondé par M. A. Vallière :

Que M. L. N. Fiset, soit élu assistant-trésorier de cette société.
Adopté unanimement.

Proposé par M. J. B. Robitaille, secondé par M. Solyme Turcotte

Que M. François Mathieu soit réélu bibliothécaire de cette société.
Adopté unanimement.

Proposé et secondé par les mêmes :

Que M. Louis Canac Marquis soit élu assistant-bibliothécaire de cette société.
Adopté unanimement.

Proposé par M. François Lortie, secondé par M. Jos. Lefrançois :

Que M. Damase Welch soit réélu commissaire-ordonnateur de cette société.
Adopté unanimement.

Proposé et secondé par les mêmes :

Que M. Alexandre Grenier soit élu assistant-commissaire-ordonnateur de cette société.
Adopté unanimement.

Proposé par M. Jos. Turcotte, secondé par M. P. Bouffard :

Que MM. Alexandre Vallière, Charles Grenier, Jos. Lefrançois Jos. Dussault et François Lortie soient élus directeurs de cette société.

Proposé par M. Solyme Turcotte, secondé par M. Pierre Beaulé

Que M. J. B. Robitaille soit élu directeur de cette société.

Proposé par M. Solyme Turcotte, secondé par M. J. B. Blouin

Que M. Ferdinand Bissonnette soit élu directeur de cette société.

Le président déclare qu'il y a scrutin vu qu'il y a sept candidats en nomination.

Le relevé du scrutin donne le résultat suivant :

M. Alexandre Vallière	30 voix
" Jos. Lefrançois	26 "
" Chas. Grenier	23 "
" Joseph Dussault	21 "
" J. B. Robitaille	21 "
" F. Bissonnette	21 "
" Frs Lortie —	18 "

Le président déclare MM. Alexandre Vallière, Jos. Lefrançois, Charles Grenier, Joseph Dussault et J. B. Robitaille élus directeurs de cette société.

Il est alors proposé par M. L. P. Robitaille, secondé par M. Alfred Ouellet :

Que des remerciements soient votés à messieurs les officiers sortant de charge.
Adopté unanimement

Proposé par M. Joseph Dussault, secondé par M. Frs. Lortie

Que des remerciements soient votés à M. le président d'élection
Adopté unanimement

Proposé par M. J. B. Blouin, secondé par M. Alex. Vallière

Que des remerciements soient votés à messieurs les scrutateurs
Adopté unanimement

M. Sirois remercie la convention de l'honneur qui vient de lui être fait en étant appelé à présider à l'élection des officiers et après quelques mots appropriés à la circonstance, il remet le fauteuil à M. Dussault, le président.

M. Robitaille, le président nouvellement élu, remercie aussi la convention de la confiance qu'elle vient de lui donner en le choisissant comme son président et dit qu'il s'efforcera de s'en montrer digne.

Et, sur proposition de M. J. A. Mercier secondé par M. L. N. Fiset, il a été

RÉSOLU :—Que la convention soit ajournée.
Adopté unanimement

P. BOUFFARD,
Secrétaire B. P.

Rapports mensuels du Bureau Principal et des succursales pour le mois finissant le 30 avril 1898.

BUREAU PRINCIPAL

RECETTES	
Balance en caisse le 31 mars 1898	\$ 83 30
Propositions.....
Contributions mensuelles.....	53 50
Livrets et règlements
Contributions d'installation.....
Contributions aux décès d'épouses.....	0 90
Contributions aux malades.....	18 35
Contributions aux décès de sociétaires	757 40
Certificats d'admission
Bulletin.....	0 50
Total.....	\$ 913 95

DÉBOURSÉS	
Loyer	\$
Distribution d'avis.....	3 20
Remboursements.....	4 39
Frais de port.....	40 90
Propositions de sociétaires	10 00
Bureaux de Perceptions.....	1 00
Divers.....
Impressions.....
Payé à la Caisse Générale.....
Indemnité aux officiers.....
Total des déboursés.....	59 49
Payé à la caisse générale.....	736 25
Balance en caisse le 30 avril 1898.	118 21
Total.....	\$ 913 95

DUROCHERS No 6

RECETTES	
Balance en caisse le 31 mars 1898.....	\$ 10 34
Proposition de sociétaires.....
Contributions mensuelles.....	1 60
Contributions aux décès d'épouses.....
Contributions aux malades
Contributions aux décès de sociétaires.....	22 40
Bulletin.....
Divers.....	16 05
Total.....	\$ 50 39

DÉBOURSÉS	
Loyer 6 mois.....	22 50
Distribution d'avis et frais de port.....
Intérêt.....
Remboursement.....
Indemnité aux officiers.....
Total des déboursés.....	\$ 22 50
Payé au B. P.....	22 40
Acompte sur charte.....	5 49
Total.....	\$ 50 39

ST-JOSEPH No 10

RECETTES	
Balance en caisse le 31 mars 1898.....	9 23
Contributions mensuelles.....	3 10
Contributions pour maladie.....
Contributions pour décès de sociétaires.....	43 40
Bulletin.....
Total.....	\$ 55 73

DÉBOURSÉS	
Loyer mois.....
Frais de port.....	0 37
Gardien
Divers
Indemnité aux officiers.....
Total des déboursés.....	0 37
Bureau Principal.....	43 40
Balance en caisse le 30 avril 1898.....	11 96
Total.....	\$ 55 73

STE-ANNE LAPOCATIÈRE No 18

RECETTES	
Balance en caisse le 31 mars 1898.....	14 33
Bulletins.....
Contributions mensuelles.....	1 70
Contributions aux malades.....
Contributions aux héritiers.....	23 80
Divers.....
Total.....	\$ 39 83

DÉBOURSÉS	
Loyer 12 mois.....	6 00
Distribution d'avis et frais de Port.....	0 15
Divers.....
Indemnité au secrétaire.....	5 95
Total des déboursés.....	\$ 12 13
Payé au B. P.....	23 80
Balance en caisse le 30 avril 1898.	3 95
Total.....	\$ 39 83

SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE ST-ROCH

1897-98

PROFITS ET PERTES

Dr					Cr
1898	1898			1898	
Mars 17	1898		Mars 17	1898	
	Annances.....	\$ 1 00		Insignes	1 20
	Bulletin.....	2 41		Livrets	1 70
	Assurance de l'ameublement	4 50		Recettes diverses	13 59
	Luminaire.....	8 64		Certificats de membres	14 58
	Démonstrations, fêtes etc.....	11 50		Installation.....	20 00
	Profits et pertes.....	12 90		Intérêts.....	24 68
	Revisions d'examens	14 25		Loyers de l'immeuble.....	279 48
	Marchandises.....	16 50		Allocations aux héritiers.....	1,174 75
	Primo de garantie.....	20 00		Contributions mensuelles.....	1,600 30
	Proposition de membres.....	20 50		Allocations aux malades.....	4,129 87
	Combustible.....	30 20			
	Papeterie.....	30 73			
	Téléphone	36 25			
	Convention.....	39 75			
	Remboursements de contributions	42 37			
	Auditeurs.....	44 00			
	Frais de quittances d'enquêtes etc	49 92			
	Entretien des bureaux.....	64 75			
	Impressions, reliures etc.....	70 40			
	Distribution d'avis.....	76 57			
	Taxes sur l'immeuble.....	82 08			
	Escomptes, mandats-poste etc.....	93 91			
	Déboursés divers.....	124 77			
	Indemnité aux officiers du B. P.....	125 00			
	Allocations aux veufs	129 43			
	Règlements.....	131 45			
	Frais de déplacement	170 36			
	Frais de port.....	234 82			
	Loyers du B. P. et des Succursales	249 55			
	Indemnité aux officiers des Succursales.....	392 23			
	Médecins visiteurs	432 56			
	Dépenses légales.....	500 63			
	Commissions aux percepteurs.....	1,061 35			
	Salaires des employés.....	1,790 00			
	Porter à Capital (profit).....	1,147 56			
		\$ 7,263 15			\$ 7,263 15

K. & O. E.

EDMOND CORRIVEAU,
Comptable.D. O. GOULET,
Trésorier-Général.

Examiné et trouvé correct.

Québec, 15 avril 1898.

J. ED. PHILIBERT }
GEO. VÉZINA } AuditeursCONTRIBUTIONS AUX DÉCÈS DE SOCIÉTAIRES
APPEL No 62

Messieurs les membres de la Société Bienveillante St-Roch—

Québec, 1er juin 1898.

Le rapport suivant donne le nombre de décès depuis le dernier appel et le montant dû par les sociétaires pour chaque décès cette contribution est payable, au trésorier du bureau principal ou de la succursale, où chaque sociétaire est inscrit, le ou avant le jour de la dernière assemblée régulière de ce mois.

Par ordre du Bureau de Direction.

Applicable à un autre décès.....—\$0 40

Pour le décès No. 69.....— 1 00

Total.....\$1.40

D. O. GOULET, Trésorier du B. P.

No du décès	NOM ET PRÉNOM	Profession	Age	Résidence	Date de l'admission	Où enregistré	Date du décès	Cause du décès
69	Gaumond, Théophile	Menuisier	48½	Québec	Septembre 1894	B. P.	30 mai 1897	Abcès du poulmon